

Côte d'Ivoire – Fourniture et Livraison
d'embarcations et accessoires

Fourniture

DÉBUT DE DÉPÔT

DATE LIMITE DE RÉPONSE

BUDGET DU MARCHÉ

DURÉE DU PROJET

3 Mois

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Procédure ouverte locale

REFERENCE DE PUBLICATION :

CIVIPOL-CDI5036PCRCIO- Embarcations et accessoires

Intitulé : Fourniture, livraison et mise en service de trois (03) embarcations de patrouille en polyéthylène et de ses accessoires au profit de la DST en République de Côte d'Ivoire

DESCRIPTION DU PROJET

1. Description du marché

Le présent marché consiste à la fourniture, la livraison et la mise en service de **trois (03) embarcations de patrouille en polyéthylène et de ses accessoires** tel que consigné dans l'Annexe III.

2. Nombre et intitulés des lots

N/A

CONDITIONS DE PARTICIPATION

3. Éligibilité et règle de l'origine

1. La règle d'origine n'est pas applicable au présent marché.

Zone d'intervention

Afrique



4. Nombre d'offres

Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait

retenue pour plus d'un lot. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres. Dans le cas d'une variante, l'évaluation se fera sans la variante.

5. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL.

6. Possibilités de sous-traitance

Non Applicable

7. Garantie de bonne exécution

N/A

8. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion d'information n'est prévue.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. Date prévue de commencement du marché

05 mai 2026

11. Période de mise en œuvre des tâches

L'ensemble des marchandises devra être livré à Abidjan avant le **30 août 2026**.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

12. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit prouver, document à l'appui, qu'il satisfait aux exigences économique et financières suivantes :

- **Le** chiffre d'affaires moyen annuel du soumissionnaire au cours des trois dernières années dans le domaine concerné doit être supérieur au budget maximum annualisé du marché. La période de référence correspondra aux trois derniers exercices clos. Les critères de sélection de chaque soumissionnaire sont les suivants :

le soumissionnaire doit disposer d'un Chiffre d'Affaires moyen des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), supérieur au budget maximum annualisé du présent marché;

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice sont, globalement, excédentaires ;
- La présentation d'états financiers ou d'extraits d'états financiers des 3 dernières années.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit prouver qu'il dispose d'une ressource humaine qualifiée qui satisfait aux exigences de capacité professionnelle du présent marché :

- Au moins 20% de l'ensemble des effectifs des soumissionnaire travaillant cette année dans des domaines en rapport avec le présent marché sont permanents (une déclaration indiquant les effectifs du soumissionnaire et l'importance de son personnel travaillant dans le domaine en rapport avec le marché).

3) Capacité technique du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit démontrer, document à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique et expérience du présent marché :

- Il doit avoir mené à bien dans les trois dernières années (2023, 2024 et 2025), au moins deux projets d'un budget égale au moins à celui du présent marché.

Les références des projets doivent être jointes au dossier technique (copies des certificats de réception finale signés par les bénéficiaires des projets concernés ou tout document relatif aux projets en cours).

- Il doit prouver que les biens proposés répondent suffisamment aux spécifications techniques requises dans le présent dossier d'appel d'offres.
- Il doit être à mesure d'assurer la livraison des biens dans le délai requis.

13. Critères d'attribution

Le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas.

14. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Les candidats intéressés peuvent obtenir l'ensemble des documents constituant le dossier d'appel d'offre en les sollicitant à l'adresse suivante : arsene.batai@experts.civipol.fr (cc : lisa.raffy@civipol.fr). Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit aux adresses électroniques suivantes : lisa.raffy@civipol.fr et arsene.batai@experts.civipol.fr (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 15 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16. CIVIPOL répondra aux questions au moins 10 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 10 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site de CIVIPOL : <https://www.civipol.fr/fr/appe-d-offres>

15. Date limite de soumission des offres

Vendredi 24 avril 2026 à 12h30 (heure d'Abidjan)

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

16. Séance d'ouverture des offres

Lundi 27 avril 2026 à 10h (heure d'Abidjan)

17. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français.

18. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL.

19. Annulation de la procédure d'appel d'offres

En cas d'annulation d'un appel d'offres, les soumissionnaires sont avertis de cette annulation par Civipol. Civipol n'est en aucun cas redevable de dommages-intérêts, quelle que soit leur nature, y compris, sans restriction, de dommages-intérêts pour manque à gagner, et quel que soit leur rapport avec l'annulation d'une procédure d'appel d'offres. Le lancement d'une procédure d'appel d'offres n'engage nullement Civipol à mettre en œuvre le programme ou le projet annoncé.